Informations de base

1997/0241(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Qualités types du froment tendre, du seigle, de l'orge, du maïs, du sorgho et du froment dur **Subject** 3.10.06.03 Céréales, riz	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural		

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Pêche	2063	1997-12-18

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
24/09/1997	Publication de la proposition législative	COM(1997)0463	Résumé
20/10/1997	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/11/1997	Vote en commission		
18/12/1997	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
18/12/1997	Fin de la procédure au Parlement		
23/12/1997	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1997/0241(CNS)

Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1 Traité CE (avant Amsterdam) E 043
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/4/09353

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0604/1997 JO C 014 19.01.1998, p. 0018-0027	16/12/1997	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1997)0463 JO C 337 07.11.1997, p. 0051	24/09/1997	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 1997/2594
JO L 351 23.12.1997, p. 0010 Résumé

Qualités types du froment tendre, du seigle, de l'orge, du maïs, du sorgho et du froment dur

1997/0241(CNS) - 16/12/1997 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition de modification de règlement (procédure sans rapport).

Qualités types du froment tendre, du seigle, de l'orge, du maïs, du sorgho et du froment dur

1997/0241(CNS) - 24/09/1997 - Document de base législatif

OBJECTIF: autoriser le maintien de la dérogation concernant la taille minimale des grains d'orge, accordée à la Finlande et à la Suède après leur adhésion. CONTENU: la Commission propose au Conseil de modifier le règlement 2731/75/CEE afin de permettre à la Commission de prévoir, selon la procédure du comité de gestion, une dérogation à la définition des grains échaudés, dans le cadre des achats d'orge à l'intervention en Finlande et en Suède.

Qualités types du froment tendre, du seigle, de l'orge, du maïs, du sorgho et du froment dur

1997/0241(CNS) - 18/12/1997 - Acte final

OBJECTIF: autoriser le maintien de la dérogation concernant la taille minimale des grains d'orge, accordée à la Finlande et à la Suède après leur adhésion. MESURE DE LA COMMUNAUTE: règlement 2594/97/CE du Conseil modifiant le règlement 2731/75/CEE fixant les qualités types du froment tendre, du seigle, de l'orge, du maïs, du sorgho et du froment dur. CONTENU: la modification adoptée par le Conseil permet à la Commission d'accorder, selon la procédure du comité de gestion, une dérogation à la définition des grains échaudés pour les achats d'orge à l'intervention en Finlande et en Suède où, pour des raisons climatiques, les variétés d'orge cultivées portent des grains plus petits que ceux cultivés traditionnellement dans le reste de l'Union européenne. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR: 30/12/1997.